

# PARIS : Les géomètres-experts et le bornage, antisèche pour Emmanuel MACRON

PARIS : Dans le cadre du grand débat public, le président de la République, interrogé par un maire sur le sujet du bornage et de l'intervention des géomètres-experts, a reconnu ses lacunes en la matière.



Les géomètres-experts souhaitent rappeler leur rôle dans la définition de la propriété privée, au cœur du vivre-ensemble français.

Sous le feu des questions posées par les maires lors du débat organisé à Grand-Bourgtheroulde dans l'Eure le 15 janvier 2019, le Président de la République a fini par sécher sur une question relative à la place du géomètre-expert dans le

bornage d'un lotissement. Sous des apparences techniques, cette question touche à un domaine qui concerne tous les Français : le respect de la propriété privée, droit protégé par la constitution.

Qu'est-ce que le bornage ? Il s'agit d'une opération qui définit juridiquement et matérialise sur le terrain les limites des propriétés privées. C'est là qu'intervient le géomètre-expert puisque le bornage est au cœur de ses activités.

Le géomètre-expert est un professionnel libéral qui dresse les plans et les documents topographiques qui délimitent les propriétés foncières. Il bénéficie de la liberté d'installation et ses tarifs sont libres. Il est le seul habilité à « dire la propriété » en fixant les limites des biens fonciers. Le respect de la propriété privée constituant l'un des fondements de notre vie en société, les 2000 géomètres-experts en France exercent donc une mission d'intérêt général.

Cet enjeu public majeur explique pourquoi la profession est réglementée et encadrée par la loi. Pour exercer son activité, un géomètre-expert doit être inscrit au tableau de l'Ordre des géomètres-experts. Il est également soumis à de nombreuses obligations : respect de règles déontologiques, formation continue, assurance, transparence du prix de ses prestations, indépendance.

Les géomètres-experts seraient ravis de pouvoir rencontrer le Président de la République pour lui présenter plus en détails la profession et lui exposer les nombreuses facettes qui composent son quotidien.

**Comme le précisent Jean-François Dalbin, Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts et Régis Lambert, Président de l'Union Nationale des géomètres-experts : » *Être géomètre-expert, c'est exercer une profession plurielle. Garant d'un cadre de vie durable, le géomètre-expert joue un rôle incontournable dans l'aménagement et la gestion des territoires. Il se trouve ainsi au cœur de la vie de nos***

*concitoyens* « .

Les chiffres clés de la profession de géomètre-expert  
1850 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre  
1150 cabinets répartis sur l'ensemble du territoire  
Une branche de 9 000 salariés structurée essentiellement en  
PME  
76% des cabinets sont des sociétés  
Une moyenne de 8 salariés / cabinet

### A propos de l'Ordre des géomètres-experts

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGÉ a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs. Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.

### A propos de l'UNGE

L'Union Nationale des Géomètres-Experts est l'organisation professionnelle représentative de la profession. Dans le cadre de son projet stratégique UNGE 2020, elle a choisi notamment de dynamiser sa représentation dans les territoires. Elle dialogue régulièrement avec les interlocuteurs politiques nationaux et locaux, pour leur présenter la vision des géomètres-experts. C'est également une organisation professionnelle dynamique sur le plan des affaires sociales, puisque dans le cadre de la volonté du gouvernement de réduire le nombre de branches de 700 à 200, l'UNGE a initié un rapprochement avec l'Union Nationale des Economistes de La

**Construction (UNTEC) en décembre 2017.**